

La délinquance au féminin

Pascale Belot-Fourcade

C'est au cours d'un travail que j'ai poursuivi sur la question des femmes et également dans les séminaires organisés par le département de travail social que m'est apparue la nécessité de prendre en considération un symptôme qu'on étiquettera comme social dans le sens où il est à l'articulation entre le sujet et la collectivité.

Et c'est en abordant aussi un cas précis, amené alors que nous travaillions sur l'injonction actuelle sur la mixité, par une psychologue de Nancy et retraduit par AM Tabouret, cas vis-à-vis duquel notre intervention comme analyste trouvait quelque fondement. Voilà le cas rapidement : une mineure de culture maghrébine avait fait l'objet d'un placement en institution fermée après avoir donné un coup de couteau à son beau-père. N'ayant pas de place dans un centre mixte, et la condamnation obligeant à la mettre dans un centre fermé, elle est placée dans une prison de femmes, ce qui n'est pas légal pour une mineure. Elle se trouve alors aller très bien : elle devient mascotte des femmes, mascotte du quartier, quelque chose d'un don est à nouveau possible. Le don maternel n'était pas évident dans son histoire et la rivalité féminine « inassumable » pour elle. La société n'a pas pu prendre acte de son amélioration et elle a été remise dans un centre mixte où sa violence s'est décuplée, ce qui a entraîné ensuite une aggravation logique des condamnations. Les analystes avaient peut-être à formuler que la réinsertion de ces jeunes femmes n'est pas sans condition.

Il semble bien que la délinquance au féminin connaît partout une extension que mettent en évidence les données statistiques publiées par l'Observatoire national de la délinquance et que confirment les pédopsychiatres, les pédiatres, les travailleurs sociaux, les personnels de justice ou les médecins généralistes. De cette extension nous aurons nous-mêmes à en préciser le champ.

Un sociologue américain écrit, même si l'on doit toujours moduler ce qui vient des États-Unis, que « la délinquance masculine s'étouffe et la délinquance féminine prend le relais ». Soit dit en passant, je parlais avec un ami de la délinquance et m'étonnait en étudiant la presse qu'il n'y ait pas plus de délinquance, cet ami me répond : « il y a la fumette, ça endort tout le monde ». Et bien sûr nous devons nous demander ce que fait la drogue sur les sujets, comment la drogue détourne les sujets d'eux-mêmes et de leur rapport au socius.

On parle de plus en plus dans les médias de l'augmentation de la délinquance au féminin et de la masculinisation de ce que j'appellerai ses actrices. Bien sûr tout cela est à reprendre. J'avais dans l'argument de ce travail situé les impasses en vogue dans un jeu masculin/féminin de miroir. N'oublions pas, nous analystes, qu'une mauvaise lecture de Freud est à l'origine de la théorie du genre : Stoller était un épigone freudien américain. C'est pourquoi on va peut-être dans ce travail s'appuyer sur ce que Lacan nous a apporté : la division de la jouissance et la notion d'altérité. Pour cela, je n'ai pas parlé de délinquance féminine mais délinquance au féminin.

« délinquere » veut dire 2 choses : l'acte, le délit d'une part, d'autre part manquer, faire défaut ; cela s'employait surtout dans le sens de « manquer à un devoir ». Nous avons essayé dans un plan de recherche d'entendre cette double entrée au terme delinquere :

Ainsi ce travail de recherche se déroulera à Nancy et à Paris suivant 2 modalités différentes :

- à Nancy nous rencontrerons des équipes de la PJJ, des services ouverts et fermés, travailleurs sociaux, psychologues, directeurs d'établissement. Nous pouvons dès à présent féliciter Anne Marie Tabouret et les équipes qu'elle a en partie formées, car ce sont des intervenants qui ont le sens avant tout de la disparité des places et des fonctions, ce qui nous permet, nous analystes, de travailler avec eux. Ils ne se leurrent pas non plus et connaissent la question des limites : ils disent d'ailleurs ne pas être parisiens là-dessus.
- Le séminaire à Paris essaiera de donner la mesure la plus large de cette question de la délinquance au féminin et d'approfondir peut-être ce en quoi le grand Autre manque au devoir, « délinque » si vous me permettez ce barbarisme phonétiquement évocateur, et mesurer aussi comment la responsabilité des sujets peut se jouer autour des manquements du grand Autre.

Alors bien sûr, quand on parle de délinquance, on parle de normes, de limites. Et cela nous obligera à une réflexion dont la complexité est évidente : il suffit par exemple de se souvenir qu'il y a peu de temps l'avortement était un délit, ou de ne pas perdre de vue que Malala, Prix Nobel de la paix, est pour beaucoup de ses compatriotes une délinquante

Envisager la délinquance est donc avant tout une question de lecture qui est, je dirais, de notre côté, de notre responsabilité, qui revient au clinicien car bien entendu aussi l'acte délinquant est bien souvent méconnu par le sujet voire dénié. On peut sur ce point reprendre le cas rapporté à Marseille dans le cadre de la journée récente qui avait pour thème le Vivre ensemble, d'une fillette de 11 ans qui s'étant fait dépucceler par un garçon de 19 ans, ceci en public et filmée, dans le cadre d'un jeu Cap/pas cap, s'étonnait d'être emmenée commissariat avec ses parents qui eux portaient plainte pour viol.

Il importe en tant qu'analyste de ne pas penser que la norme est une question qu'il faut laisser aux politiques et que les analystes qui interviendraient là se mêleraient de ce à quoi ils n'ont pas à se mêler. Pour les analystes lacaniens la question des normes se réfère aux lois du langage et l'on ne peut envisager la subjectivation sans son articulation au grand Autre, à ses demandes et à ses injonctions.

Dès à présent aussi limitons notre engouement à faire de la délinquance, fut-elle au féminin, une vérité, une héroïne positive, ce que met en place aujourd'hui notre société pour qui il est bon d'être rebelle, insoumise et d'envoyer balader toutes les normes éducatives. Il faut aussi ne pas être trop tenté par une lecture existentialiste de la délinquance féminine, c'est-à-dire de confondre la cause et les effets. On est facilement entraîné dans cette lecture par le regard et une certaine sidération devant les passages à l'acte, les acting-out, les scénarii filmés, les cyber harcèlements, les jalousances de tous ordres qui entreprennent le plus souvent une prise directe de l'objet. En ce champ, ne l'oublions pas, le signifiant est écrasé en signe.

Ce qui m'a amené à poser cette question de la délinquance au féminin bien sûr ressort de ce que l'on rencontre dans les écoles, dans la clinique des banlieues mais aussi dans cet appel actuel médiatisé, mis en

Visibilité, d'actes délinquants, d'insoumission, pour le dire rapidement dans la promotion actuelle, en pleine visibilité, par la société du « tout est possible » d'une délinquance d'expression féminine.

Je fais référence par ex. aux productions littéraires de Virginie Despentes ou de Marcela Iacub. Et on constate aussi quotidiennement que les représentants de l'autorité sont bousculés ou défaits par des personnages comme Marcela Iacub, Mme Trieveller ou cette semaine Delphine Batho avec son livre « l'insoumise », ce qui doit nous conduire, j'en parlerai plus loin, à préciser les espaces dans lesquels se déploie cette délinquance et son adresse.

La délinquance féminine est une apparition récente (et ceci doit aussi nous interroger !) En 1980 on commence à en parler. J'ai beaucoup aimé le texte d'un sociologue, Riccardo Lucchini, intitulé « Femmes et déviance, ou le débat sur la spécificité de la délinquance féminine », même si ce texte date de 1986. Il cite un dénommé Parant qui fait référence à Lacan (il y a des Américains ouverts !) Il disait que les femmes résistaient mieux à la délinquance pour 2 raisons : le manque d'opportunités et le caractère familial de leur existence. Eh bien voilà : je vous proposerai un petit tour pour comprendre cela, pour comprendre que les femmes lancées dans la rue et non plus protégées par l'alcôve et le nid familial, sont portées à devenir délinquantes ; c'est une question, d'autant que les sociologues qui analysent les bandes constatent que les filles se forgent actuellement un savoir dans la rue et n'interviennent pas de façon « altruiste » dans les bandes de garçons comme objet sexuel et d'échange entre les mecs de la bande.

Alors, est-ce un manquement du devoir du grand Autre à leur égard ou au contraire la chance ou l'avatar d'une égalisation, de l'homogénéisation du champ social induite et relayée par la multiplication de pseudo-infos, de messageries tweet et Facebook et d'images en tous genres, (Sylvie Zucca) ? Le poids de la nomination symbolique a bien du mal à prendre sa place dans ces espaces virtuels.

Je vous signale que cette délinquance féminine se manifeste de façon préférentielle, par rapport à la délinquance masculine plus portée, selon les données de l'Observatoire national de la délinquance, sur les vols et escroqueries, par des atteintes à l'intégrité physique, atteintes qui ont augmenté de 47 % de 2004 à 2009. Avant même de mettre en place la qualification de la délinquance et son recensement nosographique qui est un travail bien nécessaire et que j'ai déjà signalé, je dirai que l'on peut d'ores et déjà la situer comme une haine du corps (boulimie, anorexie, scarification, injection de drogues, TS etc.) qui ne peut se limiter à la question du trauma même si celui-ci peut être à l'initium, et même si on peut entendre dans la répétition une coloration traumatique qui donne à ces actes leur dimension mortifère.

Ce qui a retardé la prise en compte de la délinquance féminine d'un point de vue sociologique est aussi le fait que ces femmes délinquantes ne constituent pas un groupe homogène (l'hétérogène ce n'est pas facile à attraper : remercions Lacan d'avoir logiqué cette question), mais on peut relever aujourd'hui ce paradoxe qui s'écrit dans les recherches sous le mode de la masculinisation, que lorsque les filles entrent dans la délinquance, elles veulent aussi entrer dans la catégorie du Un. Cette dimension identitaire est à prendre en considération et nous aurons à défaire ce terme de masculinisation déjà peut-être en la considérant peut-être comme un acting-out et en entendant que la délinquance crée un lien à l'autre avec ses effets de solidarité et introduit du semblable dans les creux d'une altérité en souffrance.

L'appréciation des différents jeux de langage, de vocabulaire, de syntaxe, d'invention ou au contraire de paupérisation est à prendre en considération en ce lieu même.

Je répondrai un peu plus loin à A M. Tabouret qui disait que l'on a eu tendance à minorer les signes de la délinquance féminine en disant par ex que « cela va s'arranger », qu' « on verra plus tard », ce qui a pour effet de retarder sa détection. Remarquons dès à présent, que ce soit Outre atlantique ou en France la plus grande mansuétude des autorités en particulier judiciaires ; l'égalitarisation actuelle va peut-être demander que les filles soient traitées comme les garçons !

Alors qu'est-ce que c'est la délinquance pour nous ? Il me semble que la délinquance masculine apparaît comme un mode de défense de ceux qui n'ont pas eu accès à une appartenance phallique facile. On connaît l'équation des pères dévalués, humiliés, des pères en dérobade, eux-mêmes dans la délinquance, bref une clinique de sujets qui ont très souvent du mal à se réclamer de l'autorité d'un père. La sociologie rencontre là la clinique : s'y infiltrent les effets de l'émigration, la conjonction de la misère et de la non-scolarisation.

On pourrait donc se demander si aujourd'hui l'injonction égalitaire, la mixité à tout prix n'impose pas aux jeunes femmes en difficulté d'être, une modalité de réponse en acte, cette modalité ayant l'apparence d'un phénomène de masculinisation. Il faut problématiser cette masculinisation : on peut déjà penser qu'il s'agit plus d'acting-out que d'une hystérisation. Laissons cela en question. En tout cas cette masculinisation semble ressortir du fait que la société, le grand Autre, n'entend plus, ne reconnaît plus et donc a de plus en plus de mal à prendre en compte la différence dans ce qu'elle fait valoir de l'altérité. Ne veut-elle plus payer pour l'Autre, et pourtant sa reconnaissance est une mesure du degré de civilisation. Il faut pouvoir reconnaître un certain courage à ces jeunes filles de plus en plus jeunes, et cela a de quoi inquiéter, qui résistent à ne pas se donner pour rien même si dans la difficulté de leur inscription en tant que femmes, elles choisissent de s'impasser. Il faut aussi reconnaître que la délinquance n'est pas sans pertinence même s'il y a erreur par rapport à la demande Elles révèlent à leur insu une place incontournable d'objet qui est celle d'une femme et leur prix charnel (le prix de la chair pour l'homme est dans la castration, ne soyons pas dans l'illusion). La société, L'Autre veut-il payer pour elles ? Elles sont toutes sur le marché, y compris ces intellectuelles qui portent le défi sexuel dans leur résultat aux grandes écoles (cf. Mme Loiseau) mais peuvent demander tout.

Et c'est en cela que la délinquance au féminin, dans ses récusations, dans ses révoltes, serait une façon de faire face à l'annulation identitaire. Il est certain que l'adolescence est à cet égard un temps privilégié pour ces expressions délinquantes. Nos jeunes filles sont plus insolentes, plus agressives, plus alcoolisées, développant une sexualité plus débridée. Elles révèlent à leur insu aussi la place des femmes dans le langage et les impasses même de la structure (pas de signifiant pour situer leur place et leur désir, pas d'ordre féminin) qui, si elles sont uniquement mesurées à l'aune phallique peuvent paraître être au désavantage des dames (par ex dans le défi sexuel des classements aux grandes écoles).

Il me semble donc qu'un symptôme est en train de s'isoler, symptôme social aussi, dans une délinquance d'expression féminine et qu'il s'agit d'une mutation dans l'expression symptomale de l'adolescence. Nous essaierons de voir si cette hypothèse est tenable et amène quelques solutions dans son traitement.

La société est en désordre et, disons-le, ne sait plus quel ordre faire fonctionner. La fiction paternelle prend l'eau. N'oublions pas que son imaginarisation actuelle, qui n'est pas sans lien avec la montée sur la scène, comme je l'ai dit souvent, de la condition féminine et des femmes, fait voler en éclat l'impossible de

sa réalisation totale, et de façon paradoxale, voudrait faire croire, sous le fanatisme de la récusation du patriarcat, que sa réalisation totale n'aurait pas été marquée par l'impossible. Donc la fonction paternelle prend l'eau : nous avons pu le noter lors de journées sur l'adoption, où les lois, simplement sous son autorité, transmettaient noms et patrimoines. Cela suffisait à faire filiation dans le secret et l'annulation de l'origine de la naissance de l'enfant : ça prend l'eau, le secret est levé et la double filiation de l'enfant authentifie l'impossible oedipianisation et légitimation de l'enfant dans l'adoption.

Je ferai un parallèle : dans la filiation paternelle les filles sont un peu des adoptées, cette fiction a toujours été instable, Freud s'est cassé la tête sur l'œdipe féminin et Lacan l'a réduit à minima. Si le regard paternel et la narcissisation d'une fille qui en découle permettent dans les bons cas la légitimation en tant qu'autre et l'entame de la dualité mère-fille par le père, tout cela est bien fragile : de cet œdipe au féminin sort une passion jalouse, l'envie jalouse cela peut-être de façon générique du pénis, pas de refoulement comme chez nos collègues masculins, pas de transmission unitaire, un ravage maternel, et malheur au père qui ferait aboutir la transmission paternelle : pas d'initiation sexuelle possible, il irait en taule. On en retrouve dans la délinquance de ces pères-là !

Donc la fille et le garçon ne sont pas dans la même dimension : les femmes sont bien dans le réel et les hommes armés du fantasme. Fixité et bornage en sont les effets, instaurant le possible de la répétition. Ceci explique que les sociologues et les criminologues se soient aperçus que la sanction marchait mal chez les hommes, je dirais fantasme oblige, et beaucoup plus sur les filles à l'exception des chefs de gang féminines chez qui on peut lire l'existence d'un fantasme : je pense à des femmes obsessionnelles bien sûr (cf. le film de Sofia Coppola : *Bling Ring*, et ce dont nous a parlé à Nancy un éducateur).

Pour un garçon, « passé les bornes il y a les limites » disait Lacan selon l'adage de M. Fenouillard. Eh bien pas pour les filles ! elles filent vers S/A barré, amour passion, vengeance, l'hubris féminin, vers le gouffre : elles se mettent en danger, me confirmait un médecin généraliste avec qui j'échangeais à ce sujet.

Elles sont révoltées, indomptables, cassant tout, lançant des défis sexuels, déversant violence et agressivité pulsionnelles sans borne. Ce n'est pas leur essence ni même leur consistance : c'est que l'Autre ne leur a pas offert un abri ; elles sont plutôt à la recherche d'un acte fondateur et c'est là que se rencontrent l'anorexique et la délinquante et je rangerai, moi, l'anorexique dans la catégorie de la délinquance. Elles rencontrent aussi bien souvent la mort comme point de butée dans l'overdose à prendre dans son sens générique.

Les sociétés avaient tout à fait tenu compte de l'hubris féminin et pour rendre les femmes utilisables dans l'espace social, encadrant leur passion, elles ont toujours pensé à les éduquer (je réponds là à Anne Marie Tabouret) mais aujourd'hui c'est mal vu d'être éduqué ou plutôt l'injonction à l'indifférenciation les pousse non vers une égalité impossible, car elles ne sont pas castrables et que les femmes et non La femme ne peuvent faire signifiant maître, mais vers le tout possible c'est-à-dire, comme le dit Mme Loiseau et après elle tous les médias qui ont repris le titre de son livre : « choisissez tout », elle est la directrice de l'ENA.

Car on pourra aussi constater que ces actes délinquants se manifestent à des âges différents en écho, il me semble, aux mutations profondes des processus de subjectivation des femmes que j'aborderai un peu plus loin, et aussi sous des formes que l'on pourrait qualifier de plus mondaines dans des catégories sociales dites élevées. Pourquoi cette délinquance dans les catégories supérieures de la société ? Est-ce parce qu'il y a une délinquance mondaine comme il y a un alcoolisme mondain opposé à un alcoolisme prolétaire ?

La subjectivation des femmes passe par un assujettissement aux lois du langage, c'est-à-dire un étayage sur l'autre en particulier de l'autre sexe, ce qui leur permet de se reconnaître comme autre, et autre des autres femmes. Dans les actes que font les délinquantes, elles cherchent bien souvent à se démarquer des autres filles. Il y a une confusion actuelle entre cet assujettissement aux lois du langage et leur aliénation sociale d'autant que même si elles se déplacent dans cet espace réel du champ de l'aliénation, à la différence des hommes, cette aliénation s'est collabée avec les excès d'une domination masculine dont elles demandent à s'affranchir.

Évidemment l'éducation différenciée des femmes, même partielle, les met, et cela est oublié, de plain-pied avec une aliénation bien plus féroce de l'économique ; On l'a vu dans la commercialisation des gamètes et la promotion de la GPA, mais aussi dans leur utilisation sur le marché de l'emploi. J'ai lu récemment, c'était à propos des nouveautés de Mme Marie Sol Touraine qui proposait la réduction du congé parental pour les femmes à 18 mois, que celui-ci pouvait être prolongé à 3 ans si c'était le père qui prenait le complément, et que c'était une mesure d'économie ouvertement affichée car les pères ne le prendront pas.

J'ai appris à cette occasion dans le Monde que la Suède qui est notre modèle actuel en matière de garde alternée des enfants avait initié ce projet de garde partagée car la Suède manquait de main-d'œuvre et avait besoin du travail des femmes, l'émigration y étant inexistante à cette époque.

Alors est-ce que le grand Autre, en ce qui concerne les femmes, ne manque pas à ses devoirs, en ne pouvant plus, en n'ayant pas de quoi protéger les femmes de la délinquance, de la haine du corps ? La société semble de moins en moins portée à payer le prix de l'altérité au nom de la promotion d'une prétendue polyvalence, sexuelle entre autres, de tout un chacun quand le pouvoir, ne l'oublions pas, lui, reste unique.

La fonction phallique reste contingente pour une femme, cela lui donne une grande liberté à s'y rapporter. Ce qui fait que des criminologues à propos de la délinquance féminine parlaient d'un « taux d'incorrigibilité des femmes ».

Mais dans le refus d'un assujettissement, c'est-à-dire d'un étayage par un Un, la mise en question sociale, la délégitimation sociale et privée appelle les femmes vers une jouissance Autre, une folie que l'on peut bien dire délinquante en tant qu'elle porte hors de la société. Je pourrais dire : mystique ou délinquante, même tonneau ! Repensons à Mme Guyon et son conflit avec Fénelon.

On peut aussi y ranger là par exemple les folies jalouses de Mme Trierweller ou les troubles du comportement, c'est-à-dire un refus d'en passer par le signifiant et ses lois, seule possibilité d'érogénisation du corps et ne pas conduire à sa haine, car c'est l'érogénisation du corps par le jeu du signifiant qui peut faire barrage à sa maltraitance, sa prostitution (Lydia Schinker se propose de parler dans cet axe de la maltraitance des enfants par les femmes).

Nous envisagerons la place de la maternité dans le parcours de ces jeunes femmes : butée parfois, détournement aussi et la place qu'elle peut prendre dans les répétitions

retard de passer par l'articulation de ce que parler veut dire, cela me permet d'avancer un peu plus dans la qualification de la délinquance féminine ; cette délinquance est bien sûr une clinique du défi, du passage à

l'acte et spécifiquement pour les femmes devant ce grand Autre qui n'entend pas, un peu de façon structurelle de toute manière, de l'acting-out c'est-à-dire de la monstration, du visible.

Alors quel est le champ de la délinquance pour les femmes ? Il est tout à fait important, et c'est un travail que je pense nous mèneront sur la catégorisation, de s'interroger sur ce qui fait acte pour une femme. Y a-t-il une frange commune entre l'hystérie et la délinquance ? la nymphomanie hystérique ressort-elle de la délinquance ? Est-ce que l'on va vers ce tout phallique que souhaite l'hystérie ? Peut-être, mais sans plus de référence possible à une division de la jouissance qui seule peut apaiser une féminité en souffrance. Peut-on ranger dans la délinquance la phrase que la déléguée de l'association LGBT a lancée à propos de la PMA lors des journées sur l'adoption : « y'aura plus de père, il n'y aura que des donneurs plus ou moins anonymes » Est-ce que là on touche le fond ?

Bien sûr au-delà de tout cela on peut se poser la question : d'où parle-t-elle ? mais tout autant d'où parlent les femmes et y a-t-il une parole spécifique féminine ? cela n'est pas sans répercussion sur ce que l'on peut penser à propos de la délinquance au féminin.